

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 11 JUILLET 2025

Le vendredi 11 juillet deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Daniel DOMETZ, Maire de la Mairie de Saint-Mard, en session ordinaire.

Etaient Présents :

Mmes AZZIZI, DUCHEINE, GARDO, GIBERT, HILDERAL, HUET, LEFEVRE
Mrs ANTOINE, DIAS, DOMETZ, FORET, LE GALLOU, NIKOU

Absents représentés :

M. Bruno BERGHEAUD donne pouvoir à Mme Marie-Christine GARDO
Mme Nadeige CASSAR donne pouvoir à M. Jean-Pierre LE GALLOU
Mme Véronique HOVART donne pouvoir à Mme Malika AZZIZI
Mme Marie-Christine LACROIX donne pouvoir à Mme Marie-Cécile GIBERT
M. Philippe LEPROUST donne pouvoir à Mme Laurie DUCHEINE
Mme Habeeba MAJCHRZAK donne pouvoir à M. Daniel DOMETZ
Mme Valérie RENAUDET donne pouvoir à M. Félix NIKOU

Absents :

M. Sébastien DAUDIER
M. Patrice DAVERDIN
M. Bruno DUTRUGE
Mme Nathalie FELON
Mme Hildegard FELON
M. Philippe MOREL
M. Xavier YVON

Secrétaire de séance : Madame Laurie DUCHEINE

La séance commence à vingt heures ;

Monsieur le Maire : « Mesdames, Messieurs, bonsoir. Je suis très heureux de vous retrouver à l'occasion de ce Conseil Municipal. Je vais commencer la lecture des pouvoirs. »

Monsieur le Maire procède à la lecture des pouvoirs.

Monsieur le Maire : « Nous devons désigner notre secrétaire de séance ». Laurie DUCHEINE se propose.

Monsieur le Maire informe l'assemblée : « Mme Céline ALGABA, Directrice Générale des Services de la commune ne souhaite plus rédiger les comptes-rendus des séances du conseil municipal, il sera donc nécessaire de désigner un secrétaire à chaque début de séance.

Monsieur Le Maire procède ensuite à la lecture des devis signés en rapport avec sa délégation de signature.

1) RETRAIT DE LA COMMUNE DE COMPANS DU SMAEP DE LA GOELE

La commune de Compans souhaite adhérer au syndicat de Tremblay-en-France.

Pour à l'unanimité

2) DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Le conseil municipal est composé de 27 élus dont le Maire, 8 adjoints au Maire, 2 conseillers municipaux délégués et 16 conseillers municipaux. Après la destitution de 3 adjoints au Maire lors du conseil municipal du 24 juin 2025, il est proposé de nommer 1 adjoint et donc de passer de 8 à 6 adjoints au Maire.

Après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

4 voix contre : Mme GARDO + pouvoir : M. BERGHEAUD, Mme GIBERT + pouvoir : Mme LACROIX

16 voix pour

ÉMET – un avis favorable à la demande de modification

3) ELECTION 6ème ADJOINT

Il est proposé au conseil municipal de nommer le 6^{ème} adjoint qui aura pour délégation la gestion la vie scolaire, la bibliothèque, le centre aéré et le club des jeunes Monsieur le Maire propose Mme Malika AZZIZI.

Après le vote à bulletin secret, il apparaît les résultats suivants :

- Pour la nomination : 16 voix
- Contre la nomination : 4 voix

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, :

PREND ACTE – de la nomination de délégation de fonction et de signature à Madame Malika AZZIZI

DECIDE - de nommer les fonctions de Malika AZZIZI en tant que 6ème adjoint au Maire

4) DETERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Il est proposé de créer 4 postes de conseillers adjoints délégués pour les missions suivantes : Budget, ressources humaines, Conseil Municipal des Enfants/CCAS/ Vie locale, Communication/Syndicat des collèges/Petite enfance.

Pour à l'unanimité

5) DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Le scrutin pour chaque conseiller municipal délégué est réalisé à bulletin secret.

Il est proposé Madame Nadeige CASSAR en qualité de conseillère municipale déléguée au budget :

Après le vote à bulletin secret, il apparaît les résultats suivants :

- Pour la nomination : 15 voix
- Contre la nomination : 4 voix
- Nul : 1

Il est proposé Madame Laurie DUCHEINE en qualité de conseillère municipale déléguée aux Ressources Humaines :

Après le vote à bulletin secret, il apparaît les résultats suivants :

- Pour la nomination : 16 voix
- Contre la nomination : 4 voix

Il est proposé Madame Brigitte HUET en qualité de conseillère municipale déléguée au conseil municipal des enfants, CCAS et vie locale :

Après le vote à bulletin secret, il apparaît les résultats suivants :

- Pour la nomination : 15 voix
- Contre la nomination : 5 voix

Il est proposé Madame Habeeba MAJCHRZAK en qualité de conseillère municipale déléguée à la communication, syndicats des collèges et petite enfance :

Après le vote à bulletin secret, il apparaît les résultats suivants :

- Pour la nomination : 14 voix
- Contre la nomination : 4 voix
- Nul : 1
- Vide : 1

6) DETERMINATION DE LA REMUNERATION, DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2123-23 et L2123-24

Vu les délibérations du 24 juin 2025 du maintien ou non de trois adjoints au Maire

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de voter, dans les conditions fixées par la loi, les indemnités de fonction versées aux élus municipaux, étant entendu que les crédits sont inscrits au budget de la commune

Il est demandé de maintenir les indemnités actuelles.

Après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DECIDE – de fixer la rémunération ainsi qu'il suit, pour une population de 3.853 habitants :

- Daniel DOMETZ, Maire : 55 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Jacky FORET, Adjoint au Maire : 22 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Philippe LEPROUST, Adjoint au Maire : 22 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Marie-France LEFEVRE, Adjointe au Maire : 22 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Jorge DIAS, Adjoint au Maire : 22 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Véronique HOVART, Adjointe au Maire : 22 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Malika AZZIZI, Adjointe au Maire : 22 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Nadeige CASSAR, Conseillère Municipale déléguée : 11% de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Laurie DUCHEINE, Conseillère Municipale déléguée : 11% de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Brigitte HUET, Conseillère Municipale déléguée : 11% de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Habeeba MAJCHRZAK, Conseillère Municipale déléguée : 11% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Marie-Cécile GIBERT souhaite connaître la rémunération de chaque poste même si elle indique connaître les montants.

7) DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Marie Christine LACROIX, Bruno BERGHEAUD et Marie Cécile GIBERT ont envoyé un courrier l'informant des commissions dans lesquelles ils souhaitaient siéger.

Marie Cécile GIBERT demande dans quelles commissions sont-ils affectés ?

Monsieur le Maire indique que l'ensemble des commissions demandées ne leur ont pas été attribuées.

Marie Cécile GIBERT demande la prise en compte de leur demande selon l'article 2121-22 du code général des collectivités territoriales et émet un avis concernant le vote à main levée de chaque commission.

Monsieur le Maire indique pour chacun d'entre eux les commissions souhaitées, à savoir :

Marie Christine LACROIX : les commissions : Conseils d'écoles maternelle et primaire, le syndicat des lycées, le CCAS, le syndicat des collèges, la jeunesse et la restauration collective.

Monsieur le Maire propose lui attribuer : le syndicat des collèges, la restauration collective et le CCAS.

Bruno BERGHEAUD : les commissions : Finances, travaux et appels d'offres.

Monsieur le Maire propose lui attribuer : le SDEM, la ZAC ainsi que le syndicat de la Nonette.

Marie Cécile GIBERT : les commissions : Finances, Travaux, Jeunesse, AFR, Appels d'offres, ZAC, Urbanisme et la petite enfance.

Monsieur le Maire propose lui attribuer : la ZAC, l'AFR et la petite enfance.

Marie Cécile GIBERT ne souhaite pas participer à la commission petite enfance et demande la prise en compte de l'article 2121-22 du CGCT. Elle estime que leur demande initiale n'a pas été prise en compte et demande à ce que chaque commission soit votée.

8) DESIGNATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET COMPOSITION

Les commissions sont projetées à l'écran afin de les voter avec l'ensemble des membres.

Commission des Finances :

Finances / Emprunts / Budget

Jorge DIAS

Nadeige CASSAR

AZZIZI Malika

FORET Jacky

GARDO Marie-Christine

HILDERAL Gladys

LEPROUST Philippe

Agents: Céline, Pascaline, Sophie

4 voix contre : Mme GARDO + pouvoir : M. BERGHEAUD, Mme GIBERT + pouvoir : Mme LACROIX

16 voix pour

Commission Travaux :

**Travaux / Eglise / Concessionnaires /
Sécurité / Relations gendarmerie / Eglise
Bois des sables / Cadre de vie / Cimetière**

LEPROUST Philippe

NIKOU Félix

LE GALLOU Jean-Pierre

HILDERAL Gladys

CASSAR Nadeige

HUET Brigitte (bois des sables)

Agents : ALGABA Céline, LEPAGE Guillaume

4 voix contre : Mme GARDO + pouvoir : M. BERGHEAUD, Mme GIBERT + pouvoir : Mme LACROIX

16 voix pour

Commission Fêtes et Cérémonies :

Culture / Fêtes et cérémonies

FORET Jacky

DIAS Jorge

HUET Brigitte

LE GALLOU Jean-Pierre

LEFEVRE Marie-France

GARDO Marie-Christine

Pour à l'unanimité

Commission emploi et RH :

Emploi / RH

HOVART Véronique

GARDO Marie-Christine

CASSAR Nadeige

HILDERAL Gladys

RENAUDET Valérie

DUCHEINE Laurie

Pour à l'unanimité

Commission ZAC :

ZAC

DIAS Jorge

AZZIZI Malika

HILDERAL Gladys

LEPROUST Philippe

NIKOU Félix

BERGHEAUD Bruno

GIBERT Marie-Cécile

Agents : ALGABA Céline, LEPAGE Guillaume

Pour à l'unanimité (en ajoutant Marie Cécile GIBERT et Bruno BERGHEAUD)

Commission Services Techniques :

Services Techniques

LEPROUST Philippe

HILDERAL Gladys

LE GALLOU Jean-Pierre

NIKOU Félix

Agent : LEPAGE Guillaume

Pour à l'unanimité

Commission bibliothèque :

Bibliothèque

AZZIZI Malika

FORET Jacky
MAJCHRZAK Habeeba
Agent : TOUSTOU Valérie

Pour à l'unanimité

Commission restauration scolaire :

Restauration scolaire

LEFEVRE Marie-France
AZZIZI Malika
MAJCHRZAK Habeeba
LACROIX Marie-Christine
Agents : agents de cantine
Parents d'élèves

Pour à l'unanimité

Commission Jeunesse :

Jeunesse / AJT / MDJ

AZZIZI Malika
GARDO Marie-Christine
MAJCHRZAK Habeeba
Agents : ALGABA Céline, CARMONT Laura,
CASTELAIN Benoît

Pour à l'unanimité

Commission Vie locale/ Commerce :

**Vie Locale / Commerces /
Forains / Communication**

HOVART Véronique
AZZIZI Malika : **uniquement communication**
DAUDIER Sébastien
DIAS Jorge
GARDO Marie-Christine

CASSAR Nadeige
MAJCHRZAK Habeeba : **uniquement communication**
FORET Jacky : **pas au commerce ni à la vie locale**
HILDERAL Gladys
HUET Brigitte
RENAUDET Valérie

Pour à l'unanimité

Commission Fleurissement :

Fleurissement / Environnement

FORET Jacky
HILDERAL Gladys
LEFEVRE Marie-France
HUET Brigitte
Agent : LEPAGE Guillaume

Pour à l'unanimité

Commission auto-école/ Mutuelle :

Auto-Ecole / Mutuelle

FORET Jacky
HUET Brigitte
DIAS Jorge

Pour à l'unanimité

Commission Conseil Municipal des Enfants :

Conseil Municipal des enfants CM2

HUET Brigitte
AZZIZI Malika
FORET Jacky
MAJCHRZAK Habeeba
GARDO Marie-Christine

Pour à l'unanimité

Commission CARPF :

CARPF

DOMETZ Daniel

FORET Jacky

Pour à l'unanimité

Commission Petite Enfance :

Petite Enfance

DOMETZ Daniel

MAJCHRZAK Habeeba

GIBERT Marie-Cécile

4 voix contre : Mme GARDO + pouvoir : M. BERGHEAUD, Mme GIBERT + pouvoir : Mme LACROIX

16 voix pour

Commission Urbanisme :

Urbanisme

HILDERAL Gladys

AZZIZI Malika

Urbaniste : Xavier FRANCOIS

4 voix contre : Mme GARDO + pouvoir : M. BERGHEAUD, Mme GIBERT + pouvoir : Mme LACROIX

16 voix pour

Commission Sports et associations :

Sports - Associations / Location de salles

Jorge DIAS

NIKOU Félix

MOREL Philippe

LEFEVRE Marie-France

CASSAR Nadeige

AZZIZI Malika

MAJCHRZAK Habeeba

Pour à l'unanimité

Commission Appels d'offres :

Appel d'offres

Président :

DOMETZ Daniel

Titulaires :

HUET Brigitte

NIKOU Félix

LE GALLOU Jean Pierre

FORET Jacky

LEPROUST Philippe

Suppléants :

DIAS Jorge

HILDERAL Gladys

Il manque Nadeige CASSAR

4 voix contre : Mme GARDON + pouvoir : M. BERGHEAUD, Mme GIBERT + pouvoir : Mme LACROIX

16 voix pour

Commission syndicat du Lycée de Longperrier :

Syndicat du Lycée de Longperrier

Titulaires :

HILDERAL Gladys

AZZIZI Malika

MAJCHRZAK Habeeba

Suppléants :

DOMETZ Daniel

GARDON Marie-Christine

Pour à l'unanimité

Commission SI CES :

SI CES ST MARD

Titulaires :

DOMETZ Daniel

AZZIZI Malika

Suppléants :

LEFEVRE Marie-France

MAJCHRZAK Habeeba

Pour à l'unanimité

Commission Haute et Basse Bevrone :

SI Bassin Haute et Basse Beuvronne

Titulaire :

DOMETZ Daniel

Suppléante :

HUET Brigitte

Pour à l'unanimité

Commission SI Sage de la Nonette :

SI Sage de la Nonette

Titulaire :

DOMETZ Daniel

Suppléante :

BERGHEAUD Bruno

Marie-Cécile GIBERT souhaite laisser cette commission à Brigitte HUET qui siégeait à cette commission.

4 voix contre : Mme GARDO + pouvoir : M. BERGHEAUD, Mme GIBERT + pouvoir : Mme LACROIX

16 voix pour

Commission du SMAEP :

SMAEP

Titulaires :

DOMETZ Daniel

LEPROUST Philippe

Suppléant :

LE GALLOU Jean-Pierre

Pour à l'unanimité

Commission Syndicat Mixte :

Syndicat Mixte

Titulaire :

DOMETZ Daniel

Suppléant :

DIAS Jorge

Pour à l'unanimité

Commission du CA des collèges :

Conseil Administration Collège de Saint-Mard

Titulaire :

Daniel DOMETZ

Suppléant :

LACROIX Marie-Christine

Pour à l'unanimité

Commission du conseil d'école primaire :

Conseil d'école primaire

Titulaires :

Daniel DOMETZ

AZZIZI Malika

Marie-France LEFEVRE

Suppléants :

MAJCHRZAK Habeeba

Pour à l'unanimité

Commission école maternelle :

Conseil d'école maternelle

Titulaires :

Daniel DOMETZ

AZZIZI Malika

Marie-France LEFEVRE

Suppléants :

MAJCHRZAK Habeeba

Pour à l'unanimité

Commission AFR :

AFR

Président :

Daniel DOMETZ

Propriétaires désignés par la Chambre d'Agriculture
:

Didier CHERON

Christophe GIBERT

Propriétaires désignés par le Conseil Municipal :

CHERON Yves

GIBERT Marie-Cécile

DIAS Jorge

QUATTRUCCI Bruno

VAN MOORLEGHEM Xavier

Marie-Cécile GIBERT demande si le nombre de délégués à cette commission est fixe comme pour le CCAS.
Monsieur le Maire répond qu'il ne pense pas et que les participants sont désignés par le Conseil.

Pour à l'unanimité

Commission CCAS :

CCAS

Président :

Daniel DOMETZ

Membres élus :

LEFEVRE Marie-France

CASSAR Nadeige

DUCHEINE Laurie

HUET Brigitte

FORET Jacky

AZZIZI Malika

MAJCHRZAK Habeeba

LACROIX Marie-Christine

Membres nommés par Le Maire :

ABOUEM Nadège (insertion, lutte contre les exclusions)

GEFFRAY Daniel (Retraités du Département)

MARTIN Nicole (UDAF)

Monsieur le Maire informe que Marie Christine LACROIX a été ajoutée.

Pour à l'unanimité

Commission SDESM :

SDESM

Titulaires :

DOMETZ Daniel

Suppléant :

BERGHEAUD Bruno

Pour à l'unanimité

Commission CNAS :

CNAS

Elu :

DOMETZ Daniel

Agent :

Benoît CASTELAIN

Pour à l'unanimité

Brigitte HUET indique qu'il y a une erreur sur la composition de la commission CCAS. Il s'agit bien de Malika AZZIZI et non Habeeba MAJCHRZAK. Une erreur à dû se produire.

Monsieur le Maire indique qu'il fera modifier la composition de la liste.

Monsieur Jacky FORET souhaite intégrer la commission concernant la ZAC.

Monsieur le Maire indique que si l'ensemble des membres du Conseil n'y voit pas d'inconvénient, il sera ajouté, après avoir posé la question aucune objection à cette demande.

Gladys HILDERAL souhaite que l'ensemble des membres déposent leur téléphone portable dans le réceptacle à l'entrée du conseil. Ce sujet étant déjà évoqué lors du précédent conseil municipal, elle demande officiellement que le règlement intérieur soit respecté par tous les membres.

La séance est levée à 21 h 20